



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Anact Aract

LE RÉSEAU

# PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Entreprises, associations, fonction publique



Passez à l'action dans votre structure  
avec Prev'Camp  
et rejoignez le club des signataires ESPER !

Soutenu par  
LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS

Aract  
OCCITANIE

**Question de société, les conduites addictives ne s'arrêtent pas à la porte des entreprises et des administrations. Les conditions de travail peuvent contribuer à les prévenir ou, à l'inverse, les favoriser. De nombreux établissements souhaitent s'engager dans la prévention des conduites addictives. Mais par où commencer, comment lever les tabous ?**

Où en êtes-vous, dans votre structure, en matière de prévention des conduites addictives : déployez-vous déjà des actions ? Rencontrez-vous des difficultés ? Voulez-vous progresser en prévention ?... Et si vous bénéficiiez d'un appui ?



## Prev'Camp, qu'est-ce que c'est ?

**Prev'Camp propose un accompagnement gratuit pour toute organisation privée ou publique employant du personnel. Prev'Camp est porté par le réseau Anact-Aract et soutenu par le Fonds de Lutte Contre les Addictions (FLCA).**

### Pourquoi se faire accompagner par Prev'Camp ?

- ✓ Etre accompagné dans la mise en place de **démarches sur-mesure** et marquer votre engagement en devenant signataire de la charte ESPER\*.
- ✓ **Dépasser les freins fréquents** sur ce sujet (tabou, focalisation sur le contrôle et la sanction au détriment des mesures de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de soutien aux personnes concernées).
- ✓ Interroger les **liens entre conduites addictives et conditions de travail**.
- ✓ Progresser vers un environnement de travail **favorable à la santé et au maintien en emploi**.

### Plusieurs formules sont possibles :

**Sensibilisation :** informez-vous sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

**Atelier :** partagez les questions, expériences et pratiques sur ces sujets avec d'autres structures.

**Action collective :** bénéficiez d'un accompagnement pour élaborer votre démarche de prévention des conduites addictives sur-mesure, en tirant profit de l'expérience d'autres organisations.

**Innovation :** testez de nouvelles pratiques en matière de prévention des conduites addictives.

#### Les + de l'accompagnement

- ✗ Un accompagnement gratuit grâce au soutien du Fonds de Lutte Contre les Addictions.
- ✗ L'appui d'experts sur les conditions de travail et les conduites addictives.
- ✗ Le partage d'expériences et d'outils.
- ✗ Une dynamique de proximité : le réseau Anact-Aract s'appuie sur les acteurs de votre région.

Prenez contact avec votre Aract :

[occitanie@anact.fr](mailto:occitanie@anact.fr)

Pour en savoir plus :

[www.anact.fr/services/prevcamp](http://www.anact.fr/services/prevcamp)

\*Le dispositif national ESPER (les Entreprises et Services Publics s'Engagent Résolument), porté par la MILDECA et ses partenaires, répond à la nécessité de briser les tabous et de mobiliser tous les acteurs du milieu professionnel pour la prévention des conduites addictives. Il s'articule autour d'une charte par laquelle vous marquez votre engagement dans la mise en place d'une démarche de prévention, d'un club des signataires animé par le réseau Anact-Aract et d'une boîte à outils.

Votre structure est déjà engagée dans une réflexion sur une démarche de prévention et/ou a mis en place des actions ? Devenez dès à présent signataire de la charte ESPER et rejoignez le club ! Plus d'informations : [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

**Les Entreprises  
et les Services  
Publics  
s'Engagent  
Résolument**



**GOUVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Mission interministérielle  
de lutte contre les drogues  
et les conduites addictives

Soutenu par

**LE FONDS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS**